

*PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX*

du 24 Mai 2024

Présents : Benoit COLLIN, Sylvain DIONNET, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET-PROST, Pascale LOMBARD, Anne MICHAMBLÉ, Claude PERRIER-CORNET, Michael PONCET

**Absents excusés : Jean-Marc HENROTTE dont pouvoir à Jérôme GRECARD
Philippe HERNANDEZ dont pouvoir à Karine JEANTET PROST**

Secrétaire de séance : Pascale LOMBARD

Ouverture de la séance du Conseil municipal à 19 H 15

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 9 avril 2024

- Sylvain Dionnet (SD) demande à faire modification d'une phrase concernant l'assainissement. La modification porte sur l'achat de parcelle de M. et Mme Prévent. Supprimer la phrase « *1^{er} rencontre ... Donner son accord de principe ...* » écrire à la place « *M. et Mme Prévent conditionnent la vente du terrain de TLV à un échange avec une parcelle communale à Chaudézembre* ».
- Remarque de Benoit Collin sur la vente de bois lotis bord de route aux particuliers concernant le prix délibéré soit 10 euros le m3 pour la commune.

Approuvé avec les 2 remarques à l'unanimité.

Délégation consentie au maire : signature bail de location

Attribution d'un logement (bail signé) à Mme Felix Ayla au 1^{er} mai 2024, loyer 476 € et 130€ de charges.

1. Expérimentation scolytes : demande FNADT et validation du plan de financement

La commune est porteuse du projet pour les 3 communes. Dans la délibération prise lors du dernier conseil municipal il manque la phrase : *sollicite la subvention au titre du FNADT et approuve le plan de financement*. Il n'y a pas d'autre changement mais il convient de compléter la délibération. Après délibération, le conseil sollicite la subvention au titre du FNADT et approuve le plan de financement.

Adopté à l'unanimité + les 2 pouvoirs.

2. Portage de repas : signature d'une convention entre la commune et l'utilisateur

Le CM a déjà délibéré sur la mise en place du portage des repas pour les personnes et a autorisé le maire à signer cette convention avec la Poste.

La convention proposée permettra de conventionner entre la commune et le(s) souscripteur(s).

Une affiche d'information sera réalisée et mise sur les panneaux d'affichages ainsi que sur le site de la mairie. Le CCAS sera informé.

Adopte à l'unanimité + 2 pouvoirs la proposition et autorise le maire à signer avec les souscripteurs éventuels.

3. MAPPAS : démarrage des travaux

Le maire informe qu'une procédure simplifiée a été lancée auprès de 6 entreprises pour obtenir des devis concernant les travaux du Mappa.

6 entreprises ont été contactées pour la réalisation des travaux :

Ets : Serrand – Cortinovic – AATP – FCBE – GSTP – Michel AGRI TP

Un cahier des charges sera établi avec différents critères afin de faire le meilleur choix.

Réponses attendues pour le 4 juin à 18 h 00.

Une délibération sera prise au prochain conseil municipal.

4. CCHJSC : rapport d'activités 2023

Il est disponible pour être consulté en mairie et sur le site de la CCHJSC.

Anne Michamblé signale un problème sur la barrière de protection à la cascade. à signaler sur le site Securicate.

Questions diverses :

- **Point Fibre**

Une réunion publique a été organisée avec le département et le public. Des engagements ont été pris par le département et l'entreprise pour travailler les points concernant l'installation de la fibre qui pose problème (poteau, raccordement, maison isolée ...).

Une autre réunion sera organisée entre les élus, le département et l'Ent Prisme.

Trois catégories de problèmes ont été définies dans un premier temps :

Catégorie 1 : dossier rapide à résoudre demande éclaircissement

Catégorie 2 : dossier difficile de personnes pour qu'ils donnent leur accord

Catégorie 3 : les personnes qui n'ont pas répondu du tout

Des rendez-vous seront organisés par secteur géographique avec le représentant de l'entreprise Prisme et la personne concernée sur le terrain.

Le maximum sera fait pour que le raccordement de la fibre soit possible pour toutes les maisons de la commune.

- **Droit d'opposition au transfert automatique de la police de publicité à la Présidente de la CCHJSC, compétente en matière de document d'urbanisme**

Un arrêté sera pris par le maire pour déléguer ou pas le transfert de la police de publicité à la présidente de la CCHJSC.

Actuellement, la police de publicité incombe aux maires mais la loi prévoit qu'elle soit transférée au président de l'EPCI. Cependant, le maire a tout le droit de prendre un arrêté pour s'opposer à ce transfert.

Le conseil municipal engage une discussion sur le règlement de publicité que la commune pourrait écrire.

- **Boîte à livres**

Il est proposé d'installer la boîte à livre à côté de l'école, à l'abri contre la poste ou bien contre le bardage en bois du côté de l'école.

Isabelle Heurtier fait remarquer que ce serait bien que la boîte soit installée de façon à être vue par tout le monde.

Anne Michamblé propose à côté de la salle paroissiale.

Après discussion, ce qui est retenu est à côté de la salle paroissiale.

- **Elections européennes : organisation du bureau de vote**

Chacun se positionne pour participer à cet événement.

- **Fleurissement**

Le fleurissement de la commune a obtenu un prix : un mélèze et gagné 50 €.

Le mélèze sera planté sur le talus vers la croix de l'épicerie.

JG ira chercher les fleurs commandées par IH le 7 juin et le fleurissement du village aura lieu le samedi 8 juin à 9 h 00.

- **Point sur l'Opération Stérilisation chats errants**

6 chats ont été capturés : stérilisés et pucés

- **Chiens en divagation**

Un rappel de l'arrêté a été affiché sur tous les panneaux d'affichage de la commune, un mail a été envoyé à l'ensemble de la population.

Malgré cela, il y a encore et toujours des chiens qui sont sans laisse et seuls sur les routes.

- **Point sur les commissions**

Commissions Assainissement : Sylvain Dionnet

il faudra une délibération pour que le maire soit autorisé à signer les conventions de passage **et de concession** de tréfonds pour les travaux d'assainissement

L'Ets ORPEO (unité de traitement) doit cesser son activité au mois de juin, il va donc falloir trouver un remplaçant qui sera au même prix. Le SIDEC contacte d'autres entreprises sachant que l'entreprise ORPEO a l'obligation de trouver un remplaçant.

Cela risque de repousser les travaux qui devaient commencer au mois d'août.

L'agence de l'eau se réunit seulement en juin.

Commission Voirie

La réfection du Mappa et l'enrobé sur la Roche va être lancé le plus tôt possible, devis en cours d'étude avec Vivien Blanc pour faire de l'émulsion (Petits Bouchoux, petite Combe et Tailla).

La campagne de groise va bientôt démarrer.

Commission bâtiment

Le DETR de 5334 € été accordé. Nous attendons l'avis de notification.

Les travaux devraient bientôt commencer sur le logement 1 qui est toujours inoccupé à ce jour.

Le choix des entreprises pour les travaux seront mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

La salle paroissiale

ERP cat 5, donc les travaux de mise aux normes pourront être mis aussi à l'ordre du jour du prochain conseil.

Informations diverses :

Le tour de France féminin passera par le col de la Serra le samedi 17 août 2024

Horaire de passage de la caravane à la Serra 10 h 58 et entre 12 h 26 et 12 h 38 le passage des vélos.
166 km de Champagnole à le grand Bornand.

Courrier mail de M. Thomas Roche qui informe qu'il a monté son exploitation et qu'il cherche du terrain ; il a demandé la parcelle ZB 028 Moulin d'aval qui est déjà en gestion forestière et qui sera mis dans le futur plan de gestion intégré de la commune, en 2025.

Remerciements du club Alphonse Gaillard pour la subvention de 105 € accordée.

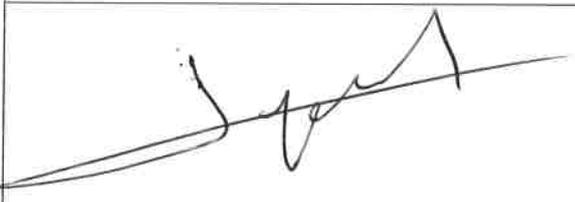
Association Tatenkoi informe que les marchés artisanaux auront lieu les samedis 29 juin et 3 août de 12 h à 24h.

Demande de financement pour sortie scolaire Ecole La Pesse qui passera au prochain conseil municipal.

Décès de Mme Jeannette GROSBURDET.

Date du prochain conseil : mardi 11 juin à 19 h 00

La séance est levée à 21 H 30

Le Maire Jérôme GRENARD	La secrétaire Pascale LOMBARD
	

*Procès-verbal approuvé avec une remarque
à l'unanimité des présents et 1 pouvoir
le 11 juin 2024*